Lettre de cadrage

Résumé de la commande

Développer une application pour mobile et tablette (visualisable sur Desktop sans adaptation particulière) pour personne du spectre autistique à déficience intellectuel.

Cette appli permettra:

- la création d'un planning (type PECS, cf. https://autiplan.com/how-to-use-the-planner) par un accompagnant de la personne handicapée
- l'usage enrichi de ce planning (horaires, rappels et temps restant) par la personne handicapé (on trouvera l'ensemble du besoin en lisant la FAG https://autiplan.com/frequently-asked-questions)
- la création de contrat (http://autismeagiraujourdhui.fr/outils/2par2.php) et son usage
- La gestion d'une bibliothèque de pictogramme (Sclera.be)
- L'emploi par les accompagnements de grille d'observation de comportement http://extranet.santemonteregie.qc.ca/depot/document/3773/Document+experts+TC_VFjuin+2012.pdf, cf. document joint sous Moodle
- La viualisation d'un timer décomptant le temps qu'il reste pour finir une séquence ou attendre que la suivante démarre (cf. l'appli Kids Timer)

Remarque en introduction – périmètre du projet :

Les outils utiles sont nombreux, peut-être trop, pour le projet tuteuré, il faudra certainement effectuer un choix afin de présenter, lors de la soutenance une démonstration aboutie d'au moins une fonctionnalité.



La contrainte d'accessibilité et de simplification.

Ce sera une contrainte absolue à respecter à tous les niveaux de l'application

On pourra s'inspirer du poster ci-contre de recommandations :

L'ergonomie devra être minimaliste et épuré. Toutes les actions devront être élémentaires. Un très bon exemple d'outil minimaliste est « Let me talk »

- https://www.lestactiles.be/fiches/wp-content/uploads/2015/06/APP COMM LetMeTalk.pdf

Les pictos: Les pictos libres les plus significatifs sont sur le site Sclera.be

Le contexte du handicap et du traitement des troubles autistiques :

Malgré les dernières recommandations de la Haute Autorité de Santé (la HAS), la guerre reste ouverte et déclarée entre les tenants d'un traitement par méthode psychanalytique du trouble autistique et ceux d'un traitement par les méthodes comportementales (ABA). C'est dans ce contexte de traitement judiciaire des conflits entre les tenants de l'une et l'autre méthode qui faut comprendre le besoin impérieux d'outils visuels digitales libres.

La personne porteuse d'un trouble autistique devra probablement avoir recours toute sa vie à des appuis visuels pour réguler son activité quotidienne.

S'il existe des méthodes (PECS) maintenant pleinement établie et reconnue, le digital semble être encore faiblement utilisé pour matérialiser le bon emploi du visuel. Alors que son potentiel comme prothèse cognitive semble immense.

Le contexte de l'accessibilité aux handicaps cognitifs :

Les règles d'accessibilité pour le handicap cognitif devront être respectées dans l'esprit :

- Privilégier les verbes d'actions concrètes

- Eviter les métaphores
- Arborescences réduites
- Glisser/Déposer à l'aide du doigt
- Catégorisation intuitive et claire